



HAL
open science

CR de "Le nom des langues I - Les enjeux de la nomination des langues"

Emilie Aussant

► **To cite this version:**

Emilie Aussant. CR de "Le nom des langues I - Les enjeux de la nomination des langues". 2009. halshs-01408436

HAL Id: halshs-01408436

<https://shs.hal.science/halshs-01408436>

Submitted on 4 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tabouret-Keller, Andrée (éd.), *Le nom des langues I – Les enjeux de la nomination des langues*

Émilie Aussant

Citer ce document / Cite this document :

Aussant Émilie. Tabouret-Keller, Andrée (éd.), *Le nom des langues I – Les enjeux de la nomination des langues*. In: Histoire Épistémologie Langage, tome 31, fascicule 2, 2009. La nomination des langues dans l'histoire. pp. 175-177; http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2009_num_31_2_3262_t10_0175_0000_2

Document généré le 15/06/2016

LECTURES & CRITIQUES

COMPTES RENDUS



Tabouret-Keller, Andrée (éd.),
Le nom des langues I – Les enjeux
de la nomination des langues, Louvain-La-
Neuve, Peeters, 1997, coll. : Bibliothèque
des cahiers de l'Institut de linguistique de
Louvain 95, ISBN 90-6831-953-1 (Peeters
Leuven) 2-87723-349-9 (Peeters France)

Cet ouvrage constitue le premier tome
d'une série dirigée par Andrée Tabouret-Keller
et intitulée *Le nom des langues*. La série se don-
ne pour tâche « d'explorer les problématiques
de la nomination des langues dans un certain
nombre d'ensembles, linguistiques, géographi-
ques, ou idéologiques », en appréhendant les
faits aussi bien dans leur dimension objective
que symbolique¹. Les treize études réunies
dans ce premier tome abordent, sous des éclai-
rages variés, la problématique de la nomina-
tion des langues en partant de ce qui est « en
jeu » dans ce processus complexe : qui nomme
une langue, pourquoi, quand, comment ? Quel-

1 Le second tome, consacré au patrimoine pluri-
lingue de la Grèce et dirigé par Evangelia Ada-
mou, vient de paraître (Peeters, 2008) ; voir le
compte-rendu dans ce même numéro. Sont pré-
vus : un ouvrage sur le nom des langues dans le
domaine hispano-américain, dirigé par André-
Marcel d'Ans, ainsi qu'un ouvrage sur le nom des
langues slaves, dirigé par Patrick Sériot.

les représentations et quelles identifications les
noms de langue cristallisent-ils ?

La première contribution (« What is a lan-
guage ? » de Robert Le Page)², rédigée entre
les deux premières rencontres du *International
Group for the Study of Language Standardi-
zation and the Vernacularization of Literacy*³,
remet en question un certain nombre de sté-
réotypes conceptuels, politiquement et idéolo-
giquement motivés, qui parasitent l'étude des
langues naturelles et, en premier lieu, celui
de « langue » comme système fini de règles.
Citant plusieurs exemples (la « langue fran-
çaise », la Bahasa Malaysia, l'italien, le grec,
le ki-swahili, les pidgins et créoles), l'auteur
montre que les langues naturelles ne sauraient
se réduire à des objets d'étude neutres, tota-
lement objectivables, et que finalement, c'est
plus à un « continuum polylectal » que nous
avons affaire qu'à une liste de « langues »
clairement délimitées. Le deuxième article
(« Nommer, classer et dénombrer les langues :
de l'*Encyclopédie* aux thésaurus documentaires
d'aujourd'hui » de Daniel Baggioni et Marie
Vanche-Roby) décrit comment la diversité lin-
guistique a pu être appréhendée, du *Siècle des
Lumières* à nos jours, dans trois grands diction-
naires encyclopédiques français (*Encyclopédie*

2 Article publié dans *York Papers in Linguistics*,
1988, n°13, p. 9-20.

3 1986 et 1988.

ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Grande encyclopédie de M. Berthelot, *Encyclopedia Universalis*)⁴, en soulignant les difficultés et contradictions que nous révèlent le nom, le nombre et le classement des langues qui y sont proposés. La troisième contribution (« La langue romane-française » de Renée Balibar) relate brièvement l'histoire des noms de la langue romane-française – en partant des *Serments de Strasbourg* – et rappelle comment l'altérité linguistique fait exister une langue et conduit à sa nomination. Le quatrième article (« Désignation d'une langue innommable dans un texte de loi – Le cas du kurde dans un texte de loi turque » de Salih Akin) entreprend l'analyse d'un texte de loi relatif à la publication en d'autres langues que le turc et décrypte les stratégies développées par l'auteur du texte pour parler d'une langue dont l'existence est niée. La cinquième contribution (« Français, langue française, et autres langues – Le travail de dénomination des langues chez les parlementaires français en 1994 » de Jean-Michel Eloy) étudie les procédures de dénomination de diverses langues dans le corpus que constitue le compte rendu intégral des débats de l'Assemblée nationale en 1994 à propos du projet de loi « relatif à l'emploi de la langue française » présenté par le ministre de la culture et de la francophonie et montre comment la notion de « langue » peut devenir le lieu privilégié d'enjeux de pouvoir. Les auteurs du sixième article (« Ce que nomme « breton » » de Yves Le Berre et Jean Le Dù) décrivent le riche faisceau de significations, souvent contradictoires, que le nom de « breton » véhicule et lèvent le voile sur l'extraordinaire « imaginaire linguistique » qu'il cristallise. L'auteur de la septième contribution (« Nommer les langues en Alsace » de Arlette Bothorel-Witz) étudie les enjeux de la nomination des langues – français, allemand et « parlers dialectaux » – en Alsace (principalement au 20^e siècle), terrain où les questions d'ordre politique et linguistique prennent une résonance singulière, en instaurant un dialogue entre la dimension officielle (la dénomination des

langues dans des textes réglementant l'enseignement des langues à l'école élémentaire) et la dimension subjective du processus de dénomination. Le huitième article (« Entre Deutsch et Nederlands : confusions, rectifications, manipulations » d'Armel Wynants) fait le point sur les différentes appellations des langues germaniques (en particulier du néerlandais) en anglais, français, allemand et néerlandais ; partant de *german* et *theodiscus*, l'auteur retrace l'histoire de la terminologie glottonymique de cette aire culturelle, sans manquer de souligner les contradictions qui l'émaillent. La neuvième contribution (« Faut-il que les langues aient un nom ? Le cas du macédonien » de Patrick Sériot) rappelle comment la « guerre des noms » de la langue a pu être menée en Macédoine, ainsi que la résonance toute singulière qu'a pu revêtir, dans cette aire culturelle, le rapport d'identité entre langue et nation. Le dixième article (« Les anciens mayas ne parlaient pas le maya ! Considérations sur la nomination des langues amérindiennes en Hispano-amérique » d'André-Marcel d'Ans) montre comment et par qui les langues et les peuples du Nouveau Monde ont été (re)nommés, de l'arrivée des conquérants espagnols aux ethnologues du 20^e siècle. La onzième contribution (« Le nom des langues au Mali » de Cécile Canut) présente un cas complexe de gestion du plurilinguisme, où les pratiques de nomination des langues – celles des locuteurs, des instances dirigeantes et des linguistes – jouent continuellement avec la question, incontournable, de l'identité. Le douzième article (« Parler d'une langue, dire son nom » d'Irène Fenoglio) s'attache à analyser, dans un fragment d'entretien portant sur le latin, les processus discursifs que l'énonciation peut mettre en jeu autour d'un nom de langue. La treizième et dernière contribution (« Nommer l'*occitan* ? À propos d'un récit mythique de nomination (Joseph Delteil, *La Deltheillerie*) » de Philippe Gardy) retrace l'évolution de la nomination de l'*occitan* à partir du livre autobiographique de l'écrivain montpelliérain surréaliste Joseph Delteil (*La Deltheillerie*, 1962).

L'ensemble de ces contributions, en donnant la parole à des individus, des communautés ou des institutions qui ne cherchent pas à théoriser les langues, révèle comment les non spécialistes se sont emparé – pour le faire être

4 L'étude porte également sur des langages documentaires contemporains des encyclopédies choisies.

ou pour nier son droit à l'existence – de cet « objet » qu'est la langue, objet qui reste par ailleurs, aussi paradoxal que le constat puisse être, le « grand impensé de la linguistique »⁵. Une langue peut ne pas avoir de nom propre, elle n'en sera pas moins (ou « moins bien ») parlée ; on nomme une langue à partir du moment où l'on veut *en* parler. Pour en dire quoi ? Aux auteurs des travaux réunis dans ce volume de nous éclairer sur ce point.

Émilie Aussant
Université Paris-Diderot, CNRS, UMR
7597



Adamou, Evangelia (ed.), *Le nom des langues II – Le patrimoine plurilingue de la Grèce*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 2008, Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 121, ISBN 978-90-429-2059-0 (Peeters Leuven) 978-2-7584-0020-2 (Peeters France).

Cet ouvrage constitue le second tome d'une série dirigée par Andrée Tabouret-Keller et intitulée *Le nom des langues*. Les six études qu'il réunit, sous la direction d'Evangelia Adamou, sont consacrées aux langues de diffusion restreinte dans la Grèce d'aujourd'hui⁶ (aroumain, arvanitika, arménien, gréco-pontique, romani, slave) et à leur(s) dénomination(s). L'ensemble des contributions livre un état des lieux scientifique du plurilinguisme grec au 21^e siècle, qui se démarque des positions nationalistes ou victimisantes, et dans lequel l'accent est mis sur les discours épilinguistiques⁷.

Dans son avant-propos, Lukas D. Tsitsipis

5 J'emprunte cette phrase à Patrick Sériot (p. 168).

6 Les langues considérées sont présentes en Grèce en 1923, date du Traité de Lausanne qui fixe les limites actuelles du pays. Deux études – l'une consacrée au judéo-espagnol, l'autre au turc – n'ont pu être intégrées au volume.

7 J'emploie le terme « épilinguistique » dans le sens que Culioli lui donne (cf. Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, II. Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys (1^{re} éd.: 1979), p. 74).

rappelle la « dense indexicalité » dont sont porteurs les noms des langues, ainsi que leur propension – à nulle autre pareille – à évoquer l'histoire socio-culturelle des communautés linguistiques ; en Grèce, où prédomine depuis fort longtemps une position monolingue et puriste, les noms des langues – et tout particulièrement des langues minoritaires – se chargent d'un symbolisme singulier. Dans son introduction, Evangelia Adamou retrace brièvement l'installation, en Grèce, des populations représentées dans les études qui composent le volume, ainsi que l'émergence de l'État grec ; elle met l'accent sur l'hétérogénéité – sociale, linguistique, politique, culturelle et religieuse – de ces groupes et attire l'attention du lecteur sur la dimension politique que revêtent les articles : « [...] travailler sur ces communautés est en soi un acte politique puisqu'il implique la reconnaissance la plus élémentaire de la présence de ces populations et de leur langue. [...] On espère par cette publication ouvrir le débat sur les langues les moins parlées de Grèce, un sujet tabou encore aujourd'hui mais qui ne tardera peut-être pas à évoluer sous les incitations de la Communauté Européenne. » La première contribution (« Aroumain » de Stamatis Beis) est consacrée à la variété linguistique du même nom (également appelée *valaque*, *coutsovalque* ou *macédoroumain*), membre de la branche orientale des langues romanes qui rassemble des variétés apparentées au roumain parlées dans le Nord de la Grèce, en Albanie et dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. Les locuteurs de cette variété se désignent depuis toujours par le nom de *Armîni* ; les non Aroumains les nomment *Valaques* (de l'allemand *Walh*), *Aroumains* (du latin *Romanus*), *Tsintsares* (onomatopée ?), *Rrëmër*, *Ulah*, *Çoban* (« pasteur » en turc et en albanais) ou encore *Gogu* (« maçon » en albanais). Le deuxième article (« Arvanitika » d'Eleni Botsi) retrace, sur près de 2000 ans, le processus historique de nomination de l'arvanitika (de *arbërist* à *arvanitikalarvanite*), variété peu étudiée appartenant à la famille dialectale sud-albanaise, dotée d'un fort potentiel identitaire mais dépourvue de statut officiel et ne faisant l'objet d'aucune politique linguistique. La troisième contribution (« Arménien » d'Evangelia Adamou) livre les résultats d'une enquête réalisée par l'auteure en 2005 auprès de locu-